



# Crésus Salaires

## 6.5.5 - Onglet IJM

## 6.5.5 - Onglet IJM

---

### Définitions

IJM signifie Indemnités Journalières Maladie. Ce terme remplace l'appellation APG maladie qui portait à confusion avec l'APG militaire.

### Code et catégorie

Les remarques concernant les catégories de l'AAC (§6.5.4 Onglet LAAC) s'appliquent par analogie.